

marché, une société a des chances de trouver des partenaires ayant des capacités de recherche comparables et une technologie complémentaire chez ses concurrents.

Le pour

Parmi les avantages de la coopération, mentionnons les suivants¹⁸:

- a) **Gestion du risque:** la collaboration permet le partage des coûts de R-D des technologies à risque élevé, les technologies dites à « forte incidence » comme la supraconductivité et la technologie de la femtoseconde¹⁹. Par conséquent, elle répartit le risque sur un grand nombre d'investisseurs.
- b) **Gestion de projet:** la collaboration réduit une partie du double emploi qui se produirait si des concurrents effectuaient des recherches chacun de leur côté. Par conséquent, elle encourage le développement de synergies entre les participants, d'où une réduction des coûts. Grâce à la mise en commun de leurs ressources, les participants réduisent le coût de la R-D. En d'autres termes, la collaboration peut permettre aux membres du consortium de réaliser des bénéfices plus élevés²⁰. En outre, la collaboration accélère la durée du cycle du processus d'innovation²¹.
- c) **Transfert et diffusion de la technologie:** la collaboration accroît la capacité du participant de faire face au rythme et à l'ampleur de l'évolution technologique en donnant aux participants accès à un réseau, grâce auquel ils peuvent

¹⁸ Ces avantages sont tirés d'un rapport sur un séminaire concernant les consortiums dans les entreprises canadiennes tenu à Banff en avril 1992.

¹⁹ La technologie de la femtoseconde a trait à la recherche sur les phénomènes ultra-rapides de 100 femtosecondes ou moins. Elle s'applique, mais ne se limite pas, au balayage électro-optique, à la transmission soliton et à plusieurs autres aspects de l'électronique et de l'optique exprimés en femtosecondes. On prévoit que la technologie de la femtoseconde contribuera à la future société de l'information dont elle constituera l'une des infrastructures.

²⁰ Le consortium de la télévision à haute définition formé aux États-Unis pour « éviter de gaspiller les bénéfices futurs » en est un exemple. Voir I. Prakash Sharma, « Optimal Patent Term and Trade: Some Considerations for the Road Ahead », document du Groupe de la planification des politiques n° 93/11 (à paraître), p. 43.

²¹ De nombreux auteurs et « gourous » de l'entreprise comme Tom Peter (p. ex. *Thriving on Chaos*) ont formulé des observations sur la tendance au raccourcissement des cycles de vie des produits, en particulier dans les industries à base de connaissances ou à forte concentration de R-D. Des pressions considérables s'exercent donc sur les entreprises pour qu'elles commercialisent de nouveaux produits qui sont eux-mêmes fonction des coûts de R-D de l'entreprise.